



Communiqué de presse

La FNC partage les actions et les revendications du réseau FNSEA/JA !

Éleveurs et agriculteurs diversifiés dans le cheval, sont eux aussi sur les points de blocage. Comme tous les autres professionnels, ils sont en colère sur l'ensemble des problématiques soulevées par la FNSEA et les Jeunes Agriculteurs.

Et il y a notamment urgence sur 3 de leurs spécificités :

La Dotation aux jeunes agricultrices et agriculteurs qui s'installent dans la filière Cheval

La FNC demande que le dispositif financier existant au niveau national soit immédiatement remis en place dans toutes les Régions, pour que tous les projets d'installation viables, vivables et transmissibles, soient accompagnés comme cela était le cas avant 2023.

Il est en effet impossible de vivre dignement de son métier d'éleveur sans être diversifié : reproduction, enseignement, tourisme, pension, débouillage..., toutes ces activités agricoles doivent continuer à être accompagnées comme avant par l'Etat (DJA – minimis) et les Régions.

La TVA pour plus de compétitivité, simplification et lutte contre la concurrence déloyale

La FNC attend des réponses concrètes et pragmatiques pour les éleveurs diversifiés dans le cheval qui doivent afficher leurs tarifs en ce début d'année 2024.

La loi de finances pour 2024, récemment adoptée, prévoit l'extension du taux réduit de TVA (5,5 %) en faveur des prestations en lien avec la pratique de l'équitation.

Si cette mesure constitue une belle avancée, il n'en demeure pas moins que le monde de l'élevage équin subit encore très lourdement le poids de la fiscalité, lequel se traduit sur le terrain par une application du taux normal de TVA lors de la vente de leurs chevaux d'élevage et exacerbe la concurrence déloyale sur les ventes des chevaux réalisées par les particuliers.

Cette concurrence est d'autant plus lourde qu'il n'y a toujours pas de définition de l'agriculteur professionnel du Cheval.

Et que dire de la difficulté des agriculteurs diversifiés dans le Cheval pour identifier le taux de TVA à appliquer en ce début d'année sur chacune de leurs activités vu la complexité des textes d'application.

Le sanitaire pour une politique sanitaire techniquement efficace et économiquement réaliste !

La FNC revendique solennellement que l'Etat poursuive la gestion de l'Anémie Infectieuse des Equidés (AIE).

Le récent cas d'AIE sur 2023 et les difficultés rencontrées par l'Etat pour le gérer démontre que la Profession n'a pas les moyens de se saisir de la gestion de cette pathologie.

L'union fait la force, il est urgent d'agir pour respecter l'ambition de la loi de 2005 et notamment encourager celles et ceux qui se lancent dans ce métier particulièrement exigeant d'un point de vue économique, social, environnemental et climatique.

Contact Presse : FNC – fncheval@reseaufnsea.fr